

Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2025

La fabrique du désenchantement

C'est l'histoire véridique et devenue tristement banale d'un agent des douanes qui aspire à une mobilité. Un poste se présente : un poste à profil, sur AVP. Le poste est distant de son domicile, mais la nouvelle région l'attire, il y a des attaches. Ce n'est pas sa spécialité, mais qu'importe ! Il est tout prêt à se former, à découvrir un nouveau pan de la douane, à diversifier ses compétences. L'agent a le grade, il a l'ancienneté, plusieurs expériences à son actif, il a un bon dossier, ses CREP regorgent de mentions élogieuses. Plein d'espoir et d'enthousiasme, il postule.

L'agent se rend sur place, est reçu par le service recruteur, passe des entretiens, présents et téléphoniques. Il soigne son CV, sa présentation, son argumentaire. Le processus se déroule à merveille, ses interlocuteurs se montrent cordiaux et encourageants. L'agent sait qu'il y a d'autres candidatures, mais la bienveillance et la courtoisie qu'on lui témoigne sont pour lui de bons signaux. Il pense cocher toutes les cases. Il se projette. Il commence à organiser mentalement un éventuel futur déménagement... un changement de vie, avec sa famille.

Le CDR se réunit. Les résultats des enquêtes tombent. Incrédule, l'agent constate que le poste qu'il brigait n'est pas pourvu. Comment est-ce possible ? Passe encore qu'on ne l'ait pas retenu, pour des raisons qu'il ne s'explique pas, qu'on ne lui communiquera pas. Mais quid des autres candidats, puisqu'il y avait plusieurs postulants du grade adéquat ?

Quelques semaines s'écoulent. L'agent digère sa déception comme il peut. Et puis arrivent, cette fois, les résultats du tableau d'avancement au grade correspondant au fameux poste. Et là, ô surprise... on constate que le poste a été attribué en promotion à un agent qui détenait le grade inférieur, mais... travaillait déjà dans le service du poste convoité. **Autant dire que le poste était réservé depuis longtemps par la hiérarchie locale...**

Ce type de camouflet n'aurait pas eu cours avant l'avènement des LDG. Les syndicats y auraient veillé, au cours des CAP auxquelles ils participaient alors. Les règles de gestion étaient claires : la mutation à grade égal prédominait sur la promotion. Et c'était vécu comme normal, et largement accepté. Chacun attendait son tour, patiemment.

C'est une tragédie sournoise et silencieuse qui se joue, campagne après campagne, pour tous ces agents dont l'horizon, peu à peu, se bouche. Après quelques épisodes de ce type, ils seront à jamais dégoûtés par l'hypocrisie du système et dissuadés de postuler à quelque poste que ce soit. Ils perdront motivation et confiance en leur propre maison, leur envie de progresser se diluera. Comprenant que la reconnaissance n'est pas de ce monde, ils cesseront de chercher à la mériter. **À quel moment l'administration s'est-elle dit qu'il était préférable de faire plaisir à un poulain bien en cour, au risque de faire dix mécontents à la rancune durable, plutôt que donner sa chance à un collègue motivé dont personne n'aurait contesté la légitimité ?**

S'il n'est pas avéré que la douane ait gagné quoi que ce soit au système des LDG, il est certain en revanche qu'en matière de psychologie fine, on repassera.



CFTC-Douanes : sur un autre ton